



CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

La Fabrique à Biclou

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du
27/01/22 19h00 et à l'assemblée générale ordinaire du
27/01/22 19h15

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer au assemblée générale extraordinaire et ordinaire de l'association La Fabrique à Biclou. Celle-ci aura lieu le 27 janvier 2022 à 19h puis 19h15 à l'adresse suivante :

Innovales 14 Rue des Vanneaux PAE des Jourdiés, 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

Les délibérations de l'assemblée extraordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Changement des statuts de l'association

Les délibérations de l'assemblée ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activité
- Approbation des comptes de l'association pour l'exercice en cours
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Affectation du résultat
- Fixation du montant des cotisations
- Questions diverses

Nous vous rappelons que :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 31 décembre 2021
2. Votre présence à ces assemblées générales est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

*Arnaud Levet
Secrétaire de l'association*